

De la confiance à l'efficacité



La Fondation Assistance aux Animaux étend son action à tous les domaines où la défense de l'animal s'avère nécessaire. Le présent rapport concerne les très diverses activités développées par la Fondation Assistance aux Animaux dans le cadre de sa mission statutaire.





Ouverts sans interruption tous les jours de l'année, les refuges de la Fondation Assistance aux Animaux ont permis à 825 chiens et 451 chats de trouver asile, soins et nourriture dans l'attente d'une seconde chance.



Première Fondation à avoir été reconnue d'utilité publique en France pour les animaux, la Fondation Assistance aux Animaux présente chaque année à ses donateurs et à ses administrateurs le compte-rendu des activités qu'elle a développé au cours de l'année écoulée.

Ces activités sont toujours matérialisées dans ses nombreux refuges, dispensaires et maisons de retraite où chacun peut constater la réalité de son travail.

Ces établissements dédiés aux animaux sont le témoignage vivant du respect qu'elle témoigne à ses donateurs.

Soumise à une gestion transparente à laquelle participent dans le Conseil d'administration 4 ministères de tutelle (intérieur, finances, agriculture et écologie), garants de la bonne affectation des fonds, la Fondation Assistance aux Animaux travaille en outre sous le contrôle rigoureux de l'un des tous premiers Cabinets de Commissariat aux Comptes (Price Waterhouse Coopers).

Les engagements d'action sont, bien sûr, définis par le Conseil d'administration auquel participent aux côtés du Président, 9 administrateurs nommés pour leur engagement et leurs compétences dans le domaine de la défense de l'animal (préfet-honoraire, vétérinaire, expert-comptable, notaire gestionnaire, médecins et protecteurs des animaux).

Les ressources

La Fondation ne reçoit aucune subvention de l'État et ses ressources proviennent uniquement de la générosité et de la confiance du public, confiance réaffirmée chaque année par une augmentation des dons et legs, corollaire des résultats obtenus.

Si les dons et les revenus de placements assurent l'hébergement, la nourriture et les soins quotidiens, les legs également plus nombreux cette année concourent à la création de nouveaux refuges et de dispensaires, comme l'ont été le legs dédié au Dispensaire de Bordeaux (M^{me} Vassé) et ceux qui ont permis l'ouverture des refuges du Gard (M^{me} Finiels), des Yvelines (M^{me} Mariassy) et de la Seine-et-Marne (M^{me} Pisani).

Ces ressources sont le fruit de la reconnaissance de donateurs fidèles, témoins des réalisations concrètes, que sont les établissements qu'ils peuvent visiter et dans lesquels s'exerce l'activité soutenue de la Fondation Assistance aux Animaux.

L'emploi des fonds

43,50 % des fonds sont directement affectés à l'accueil, les soins et la nourriture des animaux dans nos **refuges, maisons de retraite et pensions réservées.**

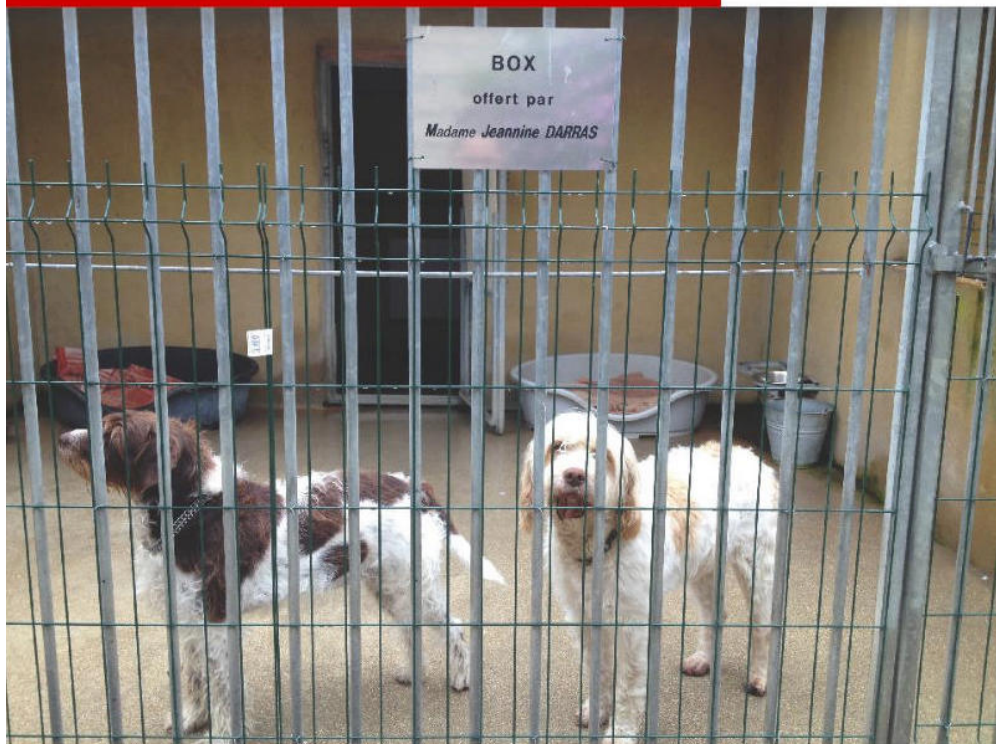
Toulon (83) ; Brignoles (83) ; Villevaudé (77) ; Bellegarde (30) ; Pont Saint-Esprit (30) ; Ouerre (28) ; Bailly (78) ; Bastelicaccia (20A) ; Cannes (06) ; Heugas (40) ; Nice et Carros (06) ; Charmentray (77), auxquels s'ajoutent les dispensaires, la ferme pédagogique, et ses 400 animaux, les centres d'accueil et les services administratifs.

Ouverts sans interruption tous les jours de l'année, les refuges de la Fondation ►



Ils ont été sauvés et, après les soins qui s'imposaient, proposés à l'adoption dans les refuges de la Fondation Assistance aux Animaux.





De généreux donateurs ont permis la construction de boxes supplémentaires. Ici, c'est Juliette et Dax qui en profitent.

- Assistance aux Animaux ont permis à 825 chiens et 451 chats de trouver asile, soins et nourriture dans l'attente d'une seconde chance.

À la fin de l'année 2013, sont présents dans les refuges de la Fondation, 1 554 animaux de toutes espèces. Les adoptions, toutes contrôlées (1 133 cette année), sont le fruit des journées portes ouvertes, des manifestations d'adoptions (Noël des Bêtes), des annonces dans les médias et du bouche à oreilles car les refuges d'Assistance aux Animaux sont maintenant connus de tous.



Enquêtes et maisons de retraite : deux parmi toutes les activités de la Fondation.

Cela représente 11 830 tonnes de nourriture, 400 040 € d'honoraires payés aux vétérinaires extérieurs, ainsi que 32 896 € de frais de pensions extérieures lorsque nos refuges sont surchargés.

À ces chiens et ces chats abandonnés, viennent s'ajouter des animaux de ferme maltraités eux aussi, des NAC (petits rongeurs, oiseaux, etc...), mais aussi des chevaux et des ânes en état de grande misère.

Cette année a été marquée par les arri-

vées massives d'animaux par centaines provenant de la fermeture administrative d'élevages immondes, d'abandons de masse, de saisies judiciaires, d'enquêtes, ou encore d'expulsions. Tous ces animaux ont été pris en charge dans les refuges d'Assistance aux Animaux afin d'être soignés puis présentés à l'adoption.

Les plus vieux d'entre eux ont investi les **maisons de retraite** d'Assistance aux Animaux où ils poursuivent, enfin en liberté, une retraite paisible et méritée.

Ces havres de paix que sont les 5 maisons de retraite ont accueilli cette année 30 chiens ou chats de personnes disparues qui avaient manifesté de leur vivant auprès d'Assistance aux Animaux leur souhait de lui confier leur petit compagnon.

16,50 % des fonds permettent eux le fonctionnement des **5 dispensaires** (Paris, Nice, Toulon, Marseille, Bordeaux) qui, malgré de modestes contributions volontaires, ne peuvent assurer seuls leur activité.

Ces dispensaires permettent à tous ceux dont les fins de mois commencent le 15, de faire soigner leur petit compagnon et de pouvoir le garder auprès d'eux.

Les honoraires des vétérinaires libéraux ne sont pas accessibles à tout le monde, surtout en temps de crise et les dispensaires, outre les soins dispensés aux animaux malades, contribuent à maintenir ce droit à l'affection qu'apporte l'animal aux plus démunis d'entre nous.

26 485 animaux malades ont été ainsi pris en charge et les stérilisations, indispensables à la maîtrise des populations ont été effectuées au rythme de 25 par jour, soit 5 650 en 2013.

Comme l'indiquent les schémas de répartition financière page 14, le solde de ces ressources vient couvrir les frais de 405 **enquêtes** à Paris et en Province et de procédures judiciaires – cette année encore nos enquêteurs et nos avocats ont procédé au retrait de 278 animaux en situation de maltraitance et obtenu des peines d'amendes et de prison ferme, ainsi que des interdictions de détention d'animaux, peines qui outre leur caractère répressif ont le mérite d'éviter la récidive.

Le solde est affecté pour partie à une épargne de prévoyance et à des activités moins coûteuses, mais dont l'importance est évidente :

– **la ferme éducative** pour sensibiliser au respect de l'animal, les jeunes qui seront les décideurs de demain, (608 enfants cette année).

— tout comme le magazine *La Voix des Bêtes* avec un tirage de 65 000 exemplaires, qui est également un excellent outil de sensibilisation en même temps qu'un lien très fort qui unit la Fondation à ses membres,

— enfin, les **aides** à de petites associations dans le besoin ou à des propriétaires d'animaux malades, sont venues au secours des petits budgets où l'animal trouve difficilement sa place (22 989 €).

On constate enfin, et cela est à souligner, que les frais administratifs ne représentent que 9 % ce qui est le chiffre le plus honorable du secteur associatif.

La solidarité

Au-delà du fonctionnement quotidien de ses propres établissements, la Fondation a engagé de nombreuses actions solidaires avec d'autres associations en des-



Les dispensaires permettent à tous ceux dont les fins de mois commencent le 15, de faire soigner leur petit compagnon.



et ses méthodes atroces de fabrication) et en participant à des campagnes d'information sur les inadmissibles procédés d'égorgement à vif de l'abattage rituel.

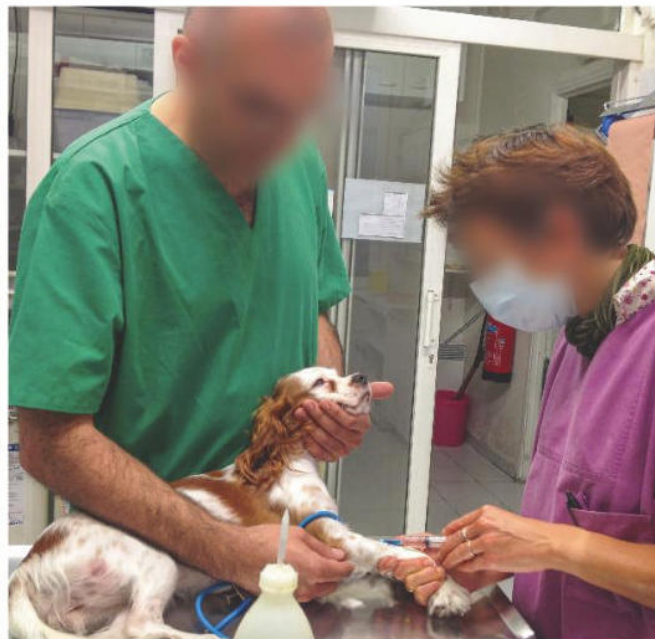
Les donateurs

Bien évidemment tout cela n'a été possible que par la synergie de notre engagement et le soutien fidèle de nos donateurs, soutien en progression cette année de 6 % en réponse à la réalité, la matérialité et à l'éthique de non-euthanasie de la Fondation Assistance aux Animaux.

Si cette mission accomplie sans relâche depuis plus de 80 ans a consisté à maintenir un haut niveau d'activité, son objectif la conduit à progresser encore tant la grande misère des animaux est demande de secours urgent. ▶



Cette année a été marquée par les arrivées massives d'animaux par centaines provenant de la fermeture administrative d'élevages immondes, d'abandons de masse, de saisies judiciaires, d'enquêtes ou encore d'expulsions.





Cette année, 608 enfants sont venus à la ferme éducative, un chiffre en hausse par rapport à l'année précédente.



Nos projets

Nos projets ne sont pas des vœux pieux, mais des plans d'action déjà programmés.

La construction avancée d'un **nouveau refuge** dans les Yvelines grâce à un legs généreux qui, selon le souhait de cette amie des bêtes, portera son nom.

La construction d'autres boxes dans les refuges sur chacun desquels le nom de leur bienfaiteur figure à l'entrée, et la création dans chaque établissement (refuges et maisons de retraite) de **postes d'animaliers** nouveaux en contrats aidés spécifiquement consacrés à la resocialisation, la psychologie comportementale et affective des animaux traumatisés pour que ces derniers soient en mesure de retrouver sereinement leur place dans un nouveau foyer, le refuge ne devant être qu'un lieu de transit et de reconstruction

vers une nouvelle chance.

Pour tout cela, j'adresse un grand merci à chacun d'entre vous – administrateurs, donateurs, bénévoles, enquêteurs et collaborateurs salariés – car c'est tous ensemble que nous avons tendu la main aux animaux maltraités pour les aider à revivre tout simplement. ■

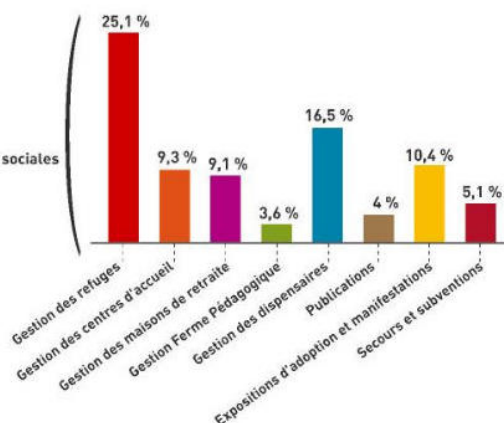
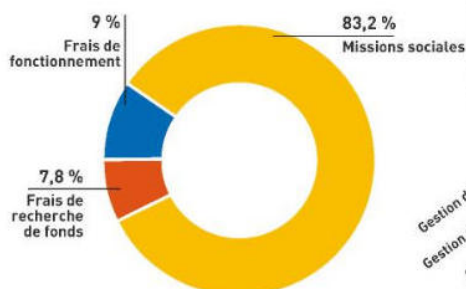
J. N. Alessandri,

Président de la Fondation Assistance aux Animaux



Activité de la Fondation en chiffres

Répartition des emplois



Répartition des ressources

